**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 49

**Artikel:** Introduction à une série d'articles sur le budget des paysannes

Autor: Jaggi, Raymonde

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270986

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Le budget des paysannes

L'ARGENT DE POCHE

L'ARGENT DE POCHE

Le problème est sensiblement le même, qu'on soit citadines ou paysannes: autant de femmes, autant de cas particuliers! 30 000 paysannes romandes, 30 000 façons de résoudre le problème.

La situation financière de chaque famille influe naturellement sur l'optique des dépenses de la femme. Bien sûr, il est des maris l'aise et fort avares, mais si nous laissons de côté cette expression peu réjouissante, il est facile de comprendre que la femme du paysan propriétaire de 40 ba, dont dix de vignes, à la Côte, peu endetté de surcroît, envisagera ses dépenses d'un tout autre œil que la femme du petit paysan montagnard qui doit élever sept enfants sur un domaine de 7 ou 8 ha. Les différences de besoins sont également

Les différences de besoins sont également Les atferences de besoins sont également très marquées. Certaines paysannes âgées, coiffées d'un chignon dès leur jeunesse, peu attentives à la mode, sortant très peu, se déclareront satisfaites de 30 fr. par mois, peut-être, alors que de jeunes paysannes obligées de sortir et de recevoir auront de tout autres besoins.

D'autre part, le problème de l'argent dont peut disposer pour ses besoins personnels (vêtements, coiffeur, argent de poche, cadeaux, etc.) une femme qui n'a pas de gain prope est toujours délicat. Si certains maris offrent est toujours délicat. Si certains maris offrent de l'argent, si certaines femmes en deman-dent, beaucoup en sont réduites à des accom-modements avec l'argent du ménage et les carnets de timbres d'escompte. Beaucoup de femmes sont prêtes, en effet, à demander de l'argent pour la nourriture ou pour les vête-ments des enfants, mais elles répugent à en demander pour elles-mêmes, par une retenue peut-être mal placée mais bien compréhen-sible.

I. Les châteaux du Rhin

du 8 au 22 mai

Pentecôte, les 5, 6 et 7 iuin

II. Grande croisière en Méditerranée

Gyzeh: les Pyramides, le Sphinx

Liban: Beyrouth, splendides ruines de Baalbeck

Prix approximatif: 2500 fr. tout compris

Haifa: la Galilée, le mont Carmel, Nasareth, le lac de Tibériade.

Port Saïd : réembarquement.

Iles grecques : escale.

Péloponèse : escale

Enfin, il faut tenir compte du fait qu'à la

Enfin, il faut tenir compte du fait qu'à la campagne on a, pendant des siècles, pratiqué une économie en circuit fermé. On consommait ce qu'on produisait, la vente des surplus ne servant qu'à des achats de première nécessité ou à l'arrondissement du domaine. Cette économie est morte mais non tout à fait l'esprit qu'elle engendrait.

Les paysannes ont donc, dès longtemps, cherché à subvenir à leurs dépenses personnelles par des gains propres : poulailler, clapier ou jardin. Ces gains, aussi variables que possible, leur assurent une certaine indépendance financière. Malbeureusement, la baisse constante du prix des œuls entraîne actuellement la destruction de bien des poulailler paysans et les difficultés d'écoulement des légumes par petites quantités incitent pas mal de fermières à ne cultiver plus que pour leur propre consommation.

propre consommation.

Il est difficile de faire des prévisions, mais Il est dissilieu de saire des previsions, mais il nous semble dommage que certains impé-ratifs du marché moderne entraînent la perte de l'indépendance financière — toute relative d'ailleurs — des paysannes. – des paysannes.

Raymonde Jaggi



QUI VEUT VOYAGER avec le Club international féminin?

Le Club international féminin n'est pas un inconnu pour notre journal. La rédaction est en relation avec lui depuis de nombreuses années. Ce Club organisa, en 1956, un voyage aux lacs de Suisse et d'Italie, nous l'avons accueilli à Genève, à Lausanne et à Montreux. En 1958, c'est « Femmes suisses » qui organisait un voyage à Paris, notre groupe de voyageuses y fut magnifiquement reçu par le Club international qui nous avait préparé un programme « du tonnerre » dont les participantes n'ont pas perdu le souvenir. Plus d'une abonnée a, depuis lors, demandé si le journal ne proposerait plus de voyage. Peut-étre... quoique ce soit une affaire un peu lourde pour les responsables peu nombreuses du journal.

Mais en attendant, n'y aurait-il pas un moyen de satisfaire celles qui sont avides de voir le monde, en leur recommandant de se joindre aux voyages qu'organise chaque année le Club international féminin dont le siège est à Paris?

Consultée, la présidente du Club. Mme Périgot de la Terre

Consultée, la présidente du Club, Mme Périgot de la Tour, nous a

Consultee, la presidente du Club, Mme Perigot de la Tour, nous a assuré que les abonnées de « Femmes suisses» qui voudraient se joindre à l'un ou l'autre de leurs voyages « 1965 » seraient les très bienvenues, que ces voyages permettaient à des amitiés ou à des relations agréables de se nouer entre femmes de bonne volonté qui vivent loin les unes des autres. Voici donc les plans de voyage 1965, plan dont les détails ne sont pas encore arrêtés. Que celles qui voudraient prendre une option en attendant les programmes détaillés, le fassent sans tarder.

Pentecote, les 5, 6 et 7 juin Les voyageuses parisiennes partent en train jusqu'à Luxembourg. Les voyageuses suisses pourraient rejoindre à Luxembourg. De là, voyage en car jusqu'à Cologne. Des-cente du Rhin jusqu'à Wiesbaden. Retour en car par la route de la Moseile jusqu'à Luxembourg où le contingent suisse pourrait, de là, regagner Bâle. Tout compris : 280 fr. environ.

Les voyageuses suisses pourraient rejoindre, à Lausanne, le groupe français et se rendre à Venise où l'embarquement aura lieu le 8 mai.

Athènes: dîner typique dans une taverne, une journée à Athènes, réception facultative par les membres grecs de la Fédération, nuit et journée en mer.

Alexandrie: avec excursion de deux jours au Caire, les antiquités égyptiennes et gréco-romaines, Tout Ankh Amon, églises coptes, mosquées, El Azhar, synagogue du VIIe siècle, la citadelle de Salavin, XIIIe siècle.

Syrie : Damas, la perle de l'Orient (ou au choix, deux jours en Jordanie et Israël, Bethléem et Tel Aviv).

### Léon Smulović

 HORLOGERIE • BIJOUTERIE

Grand choix de mon-tres, bijoux, cheva-lières, alliances or.

Genève, Terrassière 5

# La construction et le crédit

### De quoi y perdre notre latin

Le peuple suisse est appelé à se prononcer sur deux arrêtés fédéraux de lutte contre la surchauffe, l'un sur la construction, l'autre sur le crédit. Ce sont des mesures de prudence dictées

Ce sont des mesures de prudence dictèes par une prospérité économique artificielle, mais qui touchent à des problèmes financiers et économiques (afflux des capitaux étrangers, spéculation immobilière, inflation, maind'œuvre étrangère, etc.), si complexes qu'on peut vraiment se demander si le peuple peut encore, à ce niveau, donner son avis en toute connaissance de cause et si l'on n'est pas en train de dépasser les limites raisonnables de la démocratie directe.

La plupart des partis sont persuadés qu'une politique stricte de lutte contre la surchauffe est nécessaire. Quant au choix des remèdes, est nécessaire. Quant au choix des remèdes, ils ne sont pas toujours d'accord, certains trouvant que l'une des amères potions est superflue ou même néfaste... mais ce n'est pas toujours la même l'On remarque au sein des partis mêmes des points de vue opposés. C'est ainsi que l'Union libérale démocratique suisse n'a pu que prendre acte des positions divergentes des partis cantonaux et s'est absteru de donner un mot d'ordre.

Nos lectrices comprendront sans doute qu'il n'est pas possible d'approfondir une question aussi compliquée en quelques paragraphes. Ce serait également une erreur de vouloir la simplifier à l'extrême sans donner tous les éléments du problème.

éléments du problème.

C'est pourquoi nous renvoyons, pour une fois, les lecteurs de notre journal, aux pages rois, les fecteurs de note journal, aux pages entières que les quotidiens ont déjà consa-crées au sujet. Nous pensons donc que beaucoup d'élec-

Nous pensons donc que beaucoup d'électeurs, déroutés, s'abstiendront et que la plupart des autres s'en tiendront au mot d'ordre de leur parti central ou cantonal. Une petite élite, seule, aura pu se faire une opinion valable parce que s'appuyant sur toutes les données du problème, mais il n'est pas dit qu'elle saura s'élever, toujours, au-dessus des intérêts particuliers!

Voici en quels termes, dans un éditorial, M. Victor Lasserre parle des prochaines élections:

élections :

élections:

En ce mois de février, les Sulsses sont bien à plaindre. Les citoyens et non pas les citoyennes à demi-part, privées encore du droit de vote sur le plan fédéral. Elles, au moins, ne sont pas invitées à résoudre la quadrature du cercle. Elles échappent au pénible devoir de se former une opinion — si possible valable — sur les avantages et les inconvenients des arrêtés fédéraux contre le renchérissement en tenant compte — si faire si peut — de



# Pâtes de Rolle avec bons de voyage

Marie-Madeleine Jaeger

Spécialiste du massage Prix modérés

Place Chauderon 4 - Lausanne - Tél. 22 94 80

l'intérêt général, dos besoins régionaux, du sort récervé à telle ou telle branche de notre économie. Nous ne serions pas Cienné que beaucoup d'entre etles, même parmi les plus crdentes propagandistes du suffrage faminin, ce félicitant pour une fois d'ette tenues à l'écart de la lutte. Il est vrai que, comme tout un chacun, elles auraient la ressource de se rétugier dans l'abstention.

rétugier dans l'abstention.

Quelques-unes d'entre nous, bien au courant des problèmes économiques et financiers, déploreront tout de même de ne pouvoir déposer leur bulletin dans l'urine électorale. Les autres regretteront simplement de n'être pas autorisées à appuyer leur parti ou, très humainement, de ne pouvoir s'abstenir, mais librement.

H. N.-R.

### POSITION DES PARTIS

	sur la c	onstr.	sur le cré	dit
Parti socialiste	oui		oui	
Parti radical	oui		oui	
Alliance				
des Indépendants	non			
Syndicats chrétier	ıs oui		liberté	
Union libérale				
démocratique suis		pas de	e mot d'ord	$_{ m lre}$
Libéraux neuchât	elois			
et vaudois	non		oui	
Libéraux genevois	oui		non	
Parti du travail	non		non	

### Dans les salles communes des hôpitaux

# **Transistors** avec écouteurs, s.v.p.

Des millions d'auditeurs, dans le monde bénissent l'existence des transistors, ces com-pagnons familiers, peu encombrants, qui met-tent l'individu en contact avec le reste des

hommes. Parmi ces innombrables auditeurs, les plus

Parmi ces innombrables auditeurs, les plus reconnaissants sont sans doute les malades qui peuvent distraire leur esprit de l'immobilité, de la souffrance, de l'anxiété. C'est pourquoi, sans doute, on autorise les malades à garder près d'eux cet appareil miraculeux. Les en priver serait cruel. Pourtant les transistors sont en passe de devenir un fléau dans les salles communes. Chaque malade veut écouter le sien sans souci du bruit dont il importune son voisin. Des témoignaes récents de personnes âgées hospitalisées

dont il importune son voisin. Des témoigna-ges récents de personnes âgées hospitalisées nous ont alertée.

Nous ne sougeons pas à interdire l'emploi des transistors dans les salles communes, ni à fixer un horaire d'utilisation, le transistor peut être bainfaisant au milieu de la nuit. Il y a un moyen très simple auquel on ne pa-raît pas avoir songé: exiger que les appareils soient munis d'écouteurs. Dès lors seul celui qui désire écouter entend. Ses voisins peuvent dormir de ce sommeil réparateur qui est aussi dormir de ce sommeil réparateur qui est aussi indispensable à leur guérison que tous les remèdes et tous les traitements. Qu'attend-on pour exiger, dans les salles de malades, des transistors munis d'écouteurs?



### Ecole d'Etudes Sociales - Genève

Ecole de Service Social Formation d'assistants sociaux Ecole de Bibliothécaires

Ecole d'animateurs de jeunesse Ouvertes aux jeunes gens et aux jeunes filles

Ecole de laborantines reconnue par la Croix-Rouge suisse

Ecole d'auxiliaires de médecin

Ouvertes aux jeunes filles seulement

Nombreux débouchés pour toutes ces professions - Possibilité d'allocation aux

Programmes et renseignements: 28, rue Prévost-Martin - Tél. (022) 25 02 53



### CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combi-naison spéciale pour les jeunes marlées.

institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 3, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - TÉL. (039) 2 69 95



Les lectrices que l'un ou l'autre de ces voyages tenterait sont priées de prendre une option d'inscription immédiatement et on leur communiquera le programme détaillé (administration du journal, Mme Lechner, 19, avenue Louis-Aubert, Champel, 1206 Genève).

Venise: retour à 8 h. du matin, permettant de regagner Lausanne dans la journée.